

SYNTHESE 2019

TECHNIQUE CONTRACTUELLE

JEUDI 28 MARS 2019

9h - 17h30

La journée permettra d'identifier les clauses pertinentes à la lumière de la loi de ratification de la réforme du Droit des contrats du 20 avril 2018, des applications judiciaires, des innovations technologiques et des usages.

Intervenants :

Philippe Grignon, Maître de conférences à la Faculté de Droit de Montpellier
 Dan Kohn, Directeur de la prospective et de l'innovation, SECIB
 Pierre Mousseron, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier
 Jean-Baptiste Seube, Professeur à la Faculté de Droit de La Réunion, Doyen Honoraire



Maison de la Chimie
 28 rue Saint Dominique
 75007 Paris

Programme

09h Accueil des participants

Rédaction des contrats

09h15 Clauses relatives au Droit applicable

09h45 Clauses relatives à l'avant-contrat

10h15 Clauses relatives aux parties

10h45 Clauses relatives à l'opération et à l'objet

11h15 *Pause*

11h30 Clauses relatives au prix

12h Clauses relatives à la durée et au territoire

12h30 *Déjeuner*

14h Clauses relatives aux effets personnels, réels et probatoires

14h30 Clauses relatives à la fin du contrat

15h Clauses relatives aux différends

15h30 *Pause*Application des contrats

15h45 Impact des outils numériques

16h45 Impact des usages

Tarif

(inclus la remise d'un dossier et déjeuner sur place)

790 + 158 TVA = 948 euros

Adhérents à la Lettre de la Distribution :

735 + 147 TVA = 882 euros

Formation
 professionnelle
 continue
 homologuée
 par le CNB

Inscriptions

SYNTHESE TECHNIQUE CONTRACTUELLE 2019
Bulletin d'inscription 2019

Nom :

Prénom :

Société

Adresse:

.....

Code Postal:

Ville:

Téléphone:

@:

- participera à la journée du jeudi 28 mars 2019
- adhèrent à la Lettre de la Distribution
- ci-joint un chèque (à l'ordre de la FNDE) de :.....
- Règlement à réception de facture

**Stage entrant dans le champ
de la formation professionnelle continue
Formation professionnelle continue agréée par le CNB**

1. Les demandes d'annulation ou de report confirmées par courrier, courriel ou fax et reçues plus de 5 jours avant le début du stage sont acceptées et ne donneront pas lieu à facturation.

2. Les demandes d'annulation, de report ou les absences reçues moins de 5 jours avant le début du stage entraînent le règlement de la totalité du prix du stage.

- () Souhaite recevoir la brochure sur les stages de formation continue organisés par la FNDE
- () Souhaite recevoir gracieusement les trois prochains numéros de la « Lettre de la Distribution »

Inscriptions

FNDE - 34 bis rue Vignon - 75009 Paris
Tél : 01.42.66.18.19 - adupont@fnde.asso.fr
www.fnde.asso.fr

